



**FEDERATION MONEGASQUE DES
ACTIVITES SUBAQUATIQUES**
COMITE TECHNIQUE NATIONAL

RIFA Plongée

REACTIONS ET INTERVENTION FACE A UN ACCIDENT DE PLONGEE

Nom :

Prénom :

Né(e) le

Licence n° :

Club d'appartenance :

COMPETENCES	DATE	CACHET ET SIGNATURE DU MONITEUR
1 - Communication entre plongeurs lors d'un accident de plongées.		
2 - Mise en sécurité de l'accidenté.		
3 - Récupération des plongeurs de la palanquée.		
4 - Coordination et partage des différentes opérations liées à l'accident.		
5 - Prise en compte des plaintes et malaises de la victime et évaluation des fonctions vitales.		
6 - Mise en œuvre des techniques adaptées à l'état de la victime		
7 - Appel aux secours. Passation des informations aux urgences et suivi.		

La signature de cette attestation de compétence engage la responsabilité du moniteur qui certifie qu'il a lui-même constaté que le titulaire possède à ce jour les aptitudes définies dans les contenus de formation de ce module

Nom Moniteur :	Signature du Président du Club	Signature du Président du CTN
N° brevet :		